



ISC
Institut des sciences
de la communication
CNRS/PARIS SORBONNE/UPMC



**décider
ensemble**



ihest
INSTITUT DES
HAUTES ÉTUDES
POUR LA SCIENCE
ET LA TECHNOLOGIE

Colloque

Débattre des technologies : un enjeu territorial ?

Jeudi 5 novembre 2015 de 9h à 18h

Immeuble Jacques Chaban-Delmas - Salle Victor Hugo
101 rue de l'Université, 75007 Paris

Compte-rendu des interventions

Résumé



Coordination scientifique : Christine Barats

Avant-propos

Co-organisé en partenariat avec l'Institut des Sciences de la Communication (ISCC CNRS/Paris-Sorbonne/UPMC), l'Institut des Hautes Études pour la Science et la Technologie (IHEST), et le think tank Décider Ensemble, le colloque « Débattre des technologies : un enjeu territorial ? » s'est déroulé le jeudi 5 novembre 2015 dans la salle Victor Hugo de l'Assemblée Nationale.

Grâce à de nombreux témoignages et retours sur expériences, ce colloque a permis de débattre des modalités d'interdépendance entre la fabrique des territoires et les choix technologiques et d'innovation, mettant l'accent sur les processus de participation, de concertation et de délibération que ces choix induisent, ainsi que sur les liens entre innovation technologique et innovation sociale.

Introduction

Jean-Paul CHANTEGUET, député de l'Indre, président de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire et vice-président de Décider ensemble.

La croyance selon laquelle l'innovation apporterait des solutions à tous les problèmes se heurte très vite à la réalité : toutes les innovations ne sont pas, par nature, favorables à l'être humain. Si hier des technologies, telles que le nucléaire, ont pu être choisies sans débat, cette époque semble bel et bien révolue, comme l'illustre le refus de la population face à l'exploitation du gaz de schiste.



Exposés introductifs

Keynote 1 : Qu'est-ce qu'un territoire aujourd'hui ?

Jacques LÉVY, géographe, professeur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

Le mot « territoire » renvoie à plusieurs acceptions qui soulignent sa polysémie et les formes d'interdépendance entre la scène politique et la société. Ce que nous, géographes, proposons, c'est de dire que le territoire est un espace continu et contigu, qui peut facilement être représenté sur une carte, lorsqu'il est assorti d'un réseau dessiné de lignes et de points. Le fait de croire qu'on peut résoudre tous les problèmes par un découpage de l'espace, borné par des frontières où tout serait inclus, est une erreur. Les territoires des individus sont d'abord des réseaux de pratiques réticulaires avec des gradients de densité. Un territoire devrait donc être fondé sur l'analyse des pratiques de ses habitants.



Keynote 2 : Les technologies aujourd'hui : quels débats ? Quelles controverses ?

Jean-Michel FOURNIAU, sociologue, directeur de recherche à l'IFSTTAR, GIS Démocratie et Participation.

Les mobilisations territorialisées sur des sujets transversaux touchent des enjeux globaux. Notre-Dame des Landes, le barrage de Sivens, l'enfouissement des déchets nucléaires, ... : nous voyons se développer les controverses et les conflits sur les nouveaux projets territoriaux dont les enjeux portent le débat au-delà du territoire. Les mots d'ordre de la contestation évoluent : « Ni ici ni ailleurs », « Nous avons dans le cœur un autre monde »... Ils fédèrent autour d'un refus de la logique de proximité et sur la question d'un monde commun, plus que sur celle du territoire. Très peu d'institutions sont capables, à l'échelle locale, nationale, mondiale, de discuter du long terme d'un monde commun, les actions politiques sont aujourd'hui très largement dominées par des échéances de court terme.



Keynote 3 : Construction des territoires avec ou par les technologies ?

Pascal GRISET, directeur de l'ISCC (CNRS/Paris-Sorbonne/UPMC) et professeur à l'Université Paris-Sorbonne.

Une mise en perspective historique des réseaux et des infrastructures mais également des relations entre territoires et technologies s'avère nécessaire. La manière dont on construit les routes, les ponts, les carrosses, dont on organise les services, les infrastructures ont fait évoluer sensiblement les temps de déplacement dans l'Europe occidentale. Il convient également de rappeler que la « révolution ferroviaire » livre au regard une réalité multiple. On voit que l'effet de la technologie sur le territoire est un effet matériel direct, un effet d'usage, mais qu'il existe également un effet de structuration des investissements. Que ce soit au XVIII^e, XIX^e, XX^e ou XXI^e siècle, l'articulation entre technologies et territoire implique une diversité d'acteurs et de multiples formes d'interdépendance : une histoire superficielle voire instrumentalisée est la pire des choses qui puisse arriver dans un débat public. Les repères validés sont indispensables pour envisager de manière fondée les questions relatives au futur de nos territoires. L'apport de l'histoire dans cette perspective n'a de véritable portée que dans une approche pluridisciplinaire de questions éminemment complexes.



Première table ronde - Modérateur : Patrice CARRÉ

CHOIX TECHNOLOGIQUES ET TERRITOIRES : QUELS ENJEUX ?



Anne-Yvonne LE DAIN, députée de l'Hérault, vice-présidente de l'OPECST

Le temps raccourci par l'accélération technologique

L'avenir n'est pas écrit, il s'invente tous les jours. Entre le local et le global, nous avons une difficulté à comprendre qu'il y a partout des gens qui ont envie et besoin d'internet pour raccourcir le temps et les distances. Le déploiement de l'internet massif à 4Mo partout est une révolution et une réalité. Nous allons vers la délivrance des permis de conduire et des passeports par Internet, celui de la grande plateforme numérique. Tout va très vite. Et les gens s'adaptent, ils en demandent plus. C'est le rôle de la puissance publique de faire l'équipement des territoires. En 2007, nous avons fait le choix d'équiper au moins 80% de chaque commune du Languedoc-Roussillon à 2 Mo pour un coût de 52 millions d'euros. Ceci paraît maintenant dérisoire : il faudrait équiper 100% des communes à 100 Mo. Ce raccourcissement du temps par l'accélération des capacités technologiques va de pair avec le raccourcissement du temps de la pensée.



Michel DERDEVET, *secrétaire général d'ERDF*

Piloter des systèmes hybrides complexes

Dans la distribution énergétique, les communes sont, depuis la loi de 1906, au cœur de l'électrification. Cela débute avec l'éclairage public. Mais l'histoire des réseaux de production de l'électricité part aussi des grands bassins hydrauliques : Pyrénées, Alpes, Massif central... Ce qui caractérise le plus les réseaux énergétiques, c'est la flexibilité ; démarrés depuis un siècle par de l'hydraulique, suivis du thermique, puis le cap du tout nucléaire, voilà qu'aujourd'hui la loi du 17 août dernier nous dicte des objectifs d'ENR (énergies renouvelables) de 27 % à l'horizon 2030 : l'histoire est pleine d'allers-retours ! On revient sur l'ancrage territorial, avec des élus, et des syndicats concessionnaires locaux. Du côté des mythes, on en a un qui s'appelle l'autoproduction ou l'autosuffisance : faisons attention à ce que ce mythe ne soit pas facteur de régression. Si l'on ne veut pas se retrouver avec uniquement une vision du bonheur de chacun chez soi, pensons de manière réticulaire, pensons réseaux, pensons aménagement du territoire. Le réseau, dans le domaine énergétique, c'est le lien évident entre le local, le régional, le national et l'europpéen.



François HOULLIER, *président-directeur général de l'Inra*

Le paradoxe des obligations globales à articuler avec le local

L'agronomie a toujours eu une dimension technique forte, c'est une science d'action, avec une somme de techniques assez anciennes. Le monde agricole s'est saisi des nouvelles technologies avec une très grande appétence et c'est l'un des mondes les plus connectés. Entre le machinisme agricole et les technologies numériques, il existe aussi toute la biotechnologie qui s'avère transversale. La question de la sécurité alimentaire va se poser : 9 à 10 milliards de population en 2050, comment arriver à les nourrir ? Beaucoup mettent aujourd'hui en avant une souveraineté alimentaire qui s'exerce au plus près des territoires : l'agriculture biologique, les circuits courts, l'idée que l'on va organiser les systèmes alimentaires et agricoles autour d'une métropole ou des villes, en immédiate proximité. Avec le changement climatique, structurellement, le Maghreb et le Moyen Orient, seront dépendants alimentaires du reste du monde. Comment allons nous gérer cette tension alimentaire globale qui est à nos portes mais que nous avons de la peine à percevoir ? On voit bien ici les tensions et questionnements entre des aspirations contradictoires qui s'exercent à des échelles différentes, entre problématiques globales et locales, au sein d'un même espace géographique.



Table ronde 2 - Modératrice : Marie-Françoise Chevallier-Le Guyader

COMMENT LES TERRITOIRES PENSENT-ILS LES TECHNOLOGIES ET L'INNOVATION ?



Francis JUTAND, *directeur général adjoint de l'Institut Mines-Télécom, membre du Conseil National du Numérique*

Un temps de ruptures et de métamorphose

Nous sommes dans une période de métamorphose, à la croisée de trois ruptures : une rupture écologique avec la sortie de l'ère industrielle, le changement climatique et la limite des ressources naturelles ; une rupture productive avec l'automatisation accélérée de la production industrielle ; et la rupture-mère, celle du numérique, qui est l'une des grandes ruptures de l'humanité. Celle-ci a des conséquences visibles comme l'hypertrophie de l'information mais elle bouleverse tous les autres secteurs : services, agriculture, commerce, éducation... Tout le monde est convaincu qu'il faut faire de l'innovation, mais devant l'importance, le volume, la taille de la métamorphose en cours, il y a plusieurs attitudes possibles : celle du repli ou du refus ; celle du contournement : on intègre les technologies mais on continue comme avant, et la dernière, celle de sauter dans le Vortex et d'avancer à tout prix. Dans une métamorphose, on construit son avenir au delà d'une transition donc l'enjeu est de construire une vision.



Yves BLEIN, *député du Rhône, maire de Feyzin, président d'AMARIS*

La diffraction sociale d'une zone en mutation

Notre territoire a une histoire industrielle très forte, autour des métiers de la chimie, à l'origine liés au textile. Un lieu dont la mutation est importante avec la récession des activités de chimie lourde, délocalisées ou en compétition très forte avec l'Inde et la Chine. Nous voulons dynamiser la capacité à conduire des développements et amener de l'innovation dans un territoire contraint par le risque technologique, avec les difficultés liées aux réglementations qui protègent les populations riveraines. La population est en demande de sécurité par rapport aux installations industrielles, mais elle est aussi en demande d'activités économiques. La mutation d'un territoire industriel comme la Vallée de la Chimie portera ses fruits d'ici une dizaine d'années. Cela pose la question du rapport au temps des mutations industrielles que les élus ont intérêt à promouvoir, à soutenir pour que le tissu économique évolue.



Myriam CAU, *vice-présidente de la région Nord-Pas-de-Calais, en charge du Développement durable, de la Démocratie participative et de l'Évaluation*

L'émergence de « l'expert profane »

L'accès à la connaissance à travers Internet a permis au citoyen de bénéficier d'un niveau de qualité d'information largement sous-estimé par les pouvoirs politiques et les maîtres d'ouvrage. Nous constatons l'émergence d'une nouvelle figure de « l'expert profane ». Nous bâtissons des cadres d'intervention stratégique, basés sur certains fils conducteurs. Le premier, celui de la transition écologique. Le deuxième, celui de la résilience pour à la fois nous sortir des séquelles de notre passé industriel et être capable d'encaisser un certain nombre de défis du futur. Le troisième, c'est la coopération des territoires car nous pensons que nous pouvons aller plus loin dans la coopération interterritoriale. Nous avons fait travailler l'économiste Jeremy Rifkin sur ces questions, c'était un formidable moyen d'accélération de la prise de conscience pour changer les modèles et les comportements, ceci nous permet d'avancer dans un dialogue privé-public assez complexe. Les décisions ne peuvent pas descendre simplement d'un pouvoir politique d'en haut, de même que nous ne pouvons pas laisser les entreprises prendre toutes les décisions qui impactent le futur. Notre ambition est de ne pas réserver l'innovation aux spécialistes mais de mobiliser tous les talents et favoriser la participation des citoyens pour développer un sens critique des usages et être vigilants quant à nos libertés.



Philippe CHAMARET, *directeur de l'Institut Écocitoyen pour la connaissance des pollutions.*

L'implantation d'un incinérateur avec l'appui du citoyen

Fos-sur-Mer près de Marseille, méga-site industriel, est une zone industrielle portuaire mondiale créée ex nihilo dans les années 70 pour accueillir navires et industries sur 20 000 ha. C'est le fruit de décisions et d'actions brutales sur un territoire de traditions rurales, avec une particularité administrative : 80 % de la zone est sous administration du grand Port Maritime de Marseille et 20 % par le maire. C'est un désert démocratique. Pourtant, ses aménagements ont des impacts pour les riverains. L'implantation de l'incinérateur a été la goutte d'eau faisant déborder le vase. Il a été refusé par la population mais cela n'a pas empêché sa construction. Avec énormément de discussions, une phase judiciaire très longue, la population est devenue experte et force de propositions. Les élus ont alors décidé de fonder leur décision sur les choses les plus simples et les plus partagées, tranchées par la science et portées par une structure de médiation : l'institut Ecocitoyen. Un groupe de volontaires riverains, interface entre les citoyens et les chercheurs, assure une co-production de la recherche. Chaque étude scientifique et technique est complétée par les observations des volontaires. Pour les citoyens, nous dispensons sensibilisation et connaissance scientifique de leur milieu. Pour les chercheurs, cela permet de disposer de mesures de terrain quotidiennes. Pour les territoires, on assiste à une reprise du processus de discussions et à une maturation de celui-ci. Le pari est gagné sur le point de la concertation, avec des discussions enrichissantes qui permettent d'adapter les moyens de suivi environnemental sur les différentes émanations et pollutions, et bientôt, pourquoi pas, d'influer sur les choix techniques.



Table ronde 3 - Modérateur : Patrice CARRÉ

COMMENT LES TERRITOIRES FAVORISENT-ILS ET METTENT-ILS EN ŒUVRE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ?



Frédéric LAROCHE, *directeur du projet Vallée de la chimie, Grand Lyon*

Revaloriser l'héritage industriel

La Vallée de la Chimie est située dans la partie sud de l'agglomération de Lyon. Quinze communes sont concernées sur les deux rives du Rhône, avec 50 000 emplois dans la chimie, la pétrochimie, le raffinage et les autres services. Les premières implantations industrielles dans la chimie remontent à 1860. Nous connaissons la suite : l'effondrement, la disparition de Rhône Poulenc et les fermetures de sites. Sur les 500 ha de cette zone industrielle, il existe aujourd'hui 60 ha de fonciers à vocation économique disponibles. Une stratégie territoriale pour favoriser l'innovation a été mise en place, avec une approche sectorielle de sou-



tien aux domaines d'excellence pour revaloriser l'héritage industriel. Trois familles identifiées sont soutenues : chimie-environnement, biotechnologies et numérique-images-jeux vidéo. Le soutien territorial s'adresse aussi à l'entreprenariat innovant à l'aide d'incubateurs et pépinières aux structures classiques. Nous accompagnons les acteurs historiques du développement industriel de cette région et nous valorisons aussi l'émergence d'acteurs nouveaux avec la création de plateformes collaboratives d'innovation, 9 000m² d'immobilier d'entreprise, des équipements mutualisés partagés par 150 salariés sur 20 projets collaboratifs, pendant une durée donnée. L'innovation est aussi comportementale : il faut faire monter en gamme les projets. Nous avons lancé « l'appel des 30 » auprès des partenaires industriels, communes, institutions, Caisse des dépôts et investisseurs, pour faire levier, capitaliser les moyens techniques et traiter les reconversions de sites pollués.

Jean-Michel DALLE, *directeur d'Agoranov, professeur à l'UPMC*

L'incubateur parisien : agnostique et labellisant

Agoranov a 15 ans, c'est un incubateur public, porté par la loi sur l'innovation de 1999, association loi de 1901, soutenue par l'État, la ville de Paris, la Région Ile-de-France et l'Europe. 250 sociétés y ont été incubées dans les 14 dernières années, représentant 4000 emplois actifs. Pour 250 à 300 projets reçus par an, 30 sont sélectionnés. Les sociétés incubées ici ont levé plus de 300 millions d'euros de fonds privés durant les 10 dernières années. Le programme est labellisant et un réseau d'alumni y crée des liens durables. L'incubateur a été fondé par des institutions pluridisciplinaires, notre valeur ajoutée réside dans notre capacité à écouter les signaux faibles qui viennent des labos, du marché, de partout et qui ne correspondent pas nécessairement aux secteurs considérés comme prioritaires ou porteurs. Si on avait été trop sectorisé, on se serait probablement privés de la moitié, si ce n'est plus, des sociétés qui ont le mieux performé à la sortie de l'incubateur.



Favoriser et mettre en œuvre l'innovation, ce sont deux choses sémantiquement proches mais qui sont différentes. Dans notre expérience, pour favoriser l'innovation dans les phases en amont, un certain agnosticisme vis-à-vis de la typologie de projets a fait partie de notre force.

Clément MABI, *chercheur à l'UTC, post-doctorant, GIS Démocratie et Participation*

Concertation, participation, le choix des outils numériques

En portant un regard critique sur un certain nombre de dispositifs participatifs, nous pouvons essayer de comprendre la manière dont peuvent s'organiser dialogue et concertation. En fonction des outils, ce ne sont pas forcément les mêmes publics qui participent. Ces questions ont été travaillées sur le terrain, dans le cadre des débats publics organisés par La Commission Nationale de Débat Public (CNDP). L'un des résultats forts tiré de ces expériences est que le numérique est plus ou moins utile en fonction du sujet abordé. On ne débat pas de la même manière d'une LGV (Ligne Grande Vitesse), d'un parc éolien ou de l'enfouissement des déchets radioactifs. Dans le cas des débats fortement territorialisés, les enjeux sont très locaux et le débat se déroule dans un périmètre facilement identifiable, internet ayant une utilité assez limitée, les gens préfèrent se déplacer. Quand le débat questionne une politique nationale, par exemple pour le parc éolien offshore du Tréport, le premier projet du genre en France, on a vu que l'Internet venait compléter les réunions publiques avec un public différent qui s'exprimait sur des questions plus thématiques ayant trait aux énergies renouvelables. A mettre en débat à la fois un projet territorial et à la fois une politique nationale dans laquelle il s'insère, on constate là une bonne complémentarité des outils numériques et des réunions publiques. Enfin, il y a les débats particulièrement conflictuels. Le projet Cigéo d'enfouissement des déchets nucléaires a vu ses réunions publiques empêchées par ses opposants. Le numérique a permis au débat de se tenir, au risque de contourner la critique sociale la plus radicale et locale, le débat est passé à 100% en ligne. La loi impose le débat mais n'en précise pas les formes. Il est cependant important d'insérer ces outils dans une stratégie de dialogue.



Les cultures techniques s'enracinent dans les territoires

Comment penser l'intégration des technologies dans le territoire en utilisant les cultures locales, appréhendées non pas en termes de folklore, mais dans la capacité à produire du vivre ensemble, à porter des projets qui durent ? Dans l'histoire, nous avons eu quantité de ruptures parfois plus rapides que celle que nous vivons aujourd'hui. Regardons Paris : entre la petite église trapue de St Julien le Pauvre et la Cathédrale Notre Dame, il y a 120 mètres de distance et 70 ans d'écart. Que s'est-il passé dans ces 70 ans pour produire ce changement fondamental d'échelle et de style ? L'histoire lyonnaise aussi est prodigieuse sur le plan économique. Du textile à la mécanique, de la mécanique à la chimie, de la chimie aux vaccins et aux nouvelles technologies, on a là tout un système commencé au XVI^e siècle sur lequel vit le Lyon d'aujourd'hui. En histoire, nous pourrions offrir une vraie connaissance des territoires dans ce qu'ils ont de spécifique. Je plaide pour l'idée qu'il y a à écrire une histoire culturelle des régions françaises qui permettrait d'éviter un certain nombre d'erreurs et offrirait un support pour comprendre comment certains territoires peuvent mettre en œuvre des innovations technologiques.



Table ronde 4 - Modératrice : Christine Barats

COMMENT L'INNOVATION ET LES TECHNOLOGIES SE METTENT-ELLES AU SERVICE DES TERRITOIRES ?



Jean-Marc GANCILLE, co-fondateur et directeur du développement durable, DARWIN Éco-Système

Une éco-ville dans la ville

Darwin est une initiative privée, un éco-système qui s'est déployé sur une friche militaire de 4 ha au cœur de Bordeaux. Nous avons trois objectifs. Le premier était de fonder une économie collaborative, refuser la compétition et favoriser la solidarité, y compris dans le milieu économique. Si nous sommes des entrepreneurs, nous sommes aussi des activistes écologistes, des militants, et le deuxième objectif visait à mettre en œuvre très concrètement la transition écologique. Pas simplement pour le label ou pour le bâtiment, mais dans notre quotidien : tri des déchets, vélo, consommation bio et locale... Dernier objectif, sur ces 4 ha qui rassemblent environ 1 000 personnes par jour en ce moment, nous voulions faire en sorte que ce lieu ne devienne pas un «entre soi» mais qu'il permette à diverses entités de s'arrimer à cette dynamique pour développer des alternatives citoyennes, un lieu bienveillant et ouvert, avec une sorte de « commun »,



un lieu à la disposition d'acteurs qui sont parfois très précaires mais souhaitent développer une activité. L'année écoulée, 300 délégations d'élus sont passées nous voir, on leur explique ce qu'on essaye de faire. La place du numérique là-dedans est marginale. Nous croyons que le défi climatique nous impose d'aller vers le low tech : dans la rencontre physique, l'échange, le recyclage. Nous essayons de sortir d'une énergie faussement abondante et de jouer l'économie de ressources. C'est une éco-ville dans la ville, une vision qui nous amène à être en conflit avec le projet urbain classique, fondé sur les investisseurs et la spéculation immobilière.

Florence DURAND-TORNARE, *fondatrice et déléguée de Ville Internet*

Mutualiser et déployer pour les services publics

Ville Internet, créée en 1999, est la 1^{ère} plateforme participative conçue par ses utilisateurs et les collectivités locales. C'est une association d'élus avec 450 maires cotisants et 1000 autres maires membres de la plateforme. Ville Internet travaille sur les questions entre métropolisation et ruralité moderne. Les missions de l'association sont d'accompagner les territoires dans leur vie quotidienne, dans le développement de la citoyenneté et de la démocratie, sur les questions des services rendus par le numérique pour favoriser la citoyenneté et instaurer un peu plus d'égalité. Le label Ville Internet est aussi un outil qui permet de valoriser les compétences des acteurs : élus, agents territoriaux, médiateurs, associations locales, tous ceux qui agissent sur les services et usages du numérique dans la ville, qui déploient des compétences nouvelles, inédites. Il s'agit aujourd'hui de les aider à diffuser ces compétences. La mutualisation est la 3^e mission de l'association, l'idée étant de susciter et favoriser la mutualisation, au sens administratif et juridique du terme, mais également au sens humain car touchant la question des solidarités inter-individuelles et inter-structurelles. .



Valérie PEUGEOT, *vice-présidente du Conseil national du numérique et Labo SENSE/Orange*

Innovation sociale et culture numérique

Le terme «innovation» a été préempté par le monde économique, il est maintenant enfermé dans sa dimension technico-économique. Ce qui est intéressant, c'est l'innovation sociale. Des collectifs citoyens s'auto-organisent pour faire de l'innovation sociale ascendante et n'attendent pas qu'il y ait de l'action publique ou du marché pour construire des projets. Il y a l'exemple de la Ferme des Bouillons, près de Rouen, qui s'est installée par occupation du territoire pour essayer de proposer une alternative au Nième hypermarché qu'on allait construire en périphérie de la ville. On peut aussi citer la Wiki-House, cette maison open source dont on peut télécharger les plans, et qui peut être construite à faible coût par chacun d'entre nous. Quel rapport avec le numérique ?



Le premier est la place de l'outil numérique qui permet de relier la communauté, de documenter et de partager l'initiative à grande échelle. Mais plus que les outils ou la technologie, c'est la culture du numérique qui transparait dans ces initiatives. Cet «esprit» du numérique qui est un esprit originel de collaboration, de coopération, de faible hiérarchie, cette vision du monde qui imprégnait les premières générations du numérique, reviennent aujourd'hui dans le monde physique à travers ces initiatives, dans les tiers-lieux, portées par des collectifs de citoyens. Une autre trace de cette culture concerne le rapport à la propriété, le rapport au marché. Un certain nombre de ces communautés sont porteuses de ce que l'on appelle les «Commons», les biens communs, c'est à dire des ressources qui échappent aux régimes de propriété privée ou publique, et sont pensées sous des régimes de propriété partagée. Cela produit aussi des réponses inédites à des problématiques auxquelles les acteurs publics et privés traditionnels ne savent plus faire face. Bien sûr, ce n'est pas avec mille initiatives de ce genre que l'on répondra aux enjeux globaux de la transition écologique. Mais

c'est un élément moteur qui joue dans une transition culturelle, qui fait qu'à un moment on peut aller interpellier les acteurs publics, pas seulement en position de résistance et de contre-pouvoir, mais au contraire en position de porteur de savoir-faire, d'expérience et d'imaginaire collectif sur les questions écologiques, de développement, de mobilités, de consommation...

Albert OGIEN, *sociologue, directeur de recherche CNRS, EHESS*

Les technologies et le territoire

Les technologies nous accompagnent dans le développement de la civilisation et de la richesse, elles sont la matrice du développement. La question des technologies est intéressante à aborder sous l'angle de ses potentiels : une potentialité de technologie peut être soit ouverte, soit fermée. Les potentialités fermées sont celles où les citoyens ne sont pas invités à la fête, ce sont les inventeurs de la technologie qui dessinent le futur dans lequel le travailleur, l'habitant, le citoyen, va être brassé. Énergies, santé, équipements, sont le fruit d'inventions prises en charge par des industriels mandatés par l'État qui ont configuré des pays développés. Les technologies fermées servent des infrastructures de pouvoir en général, elles ont simplement constitué des États-Nations et d'une certaine manière les citoyens y sont subordonnés, ils y sont dépossédés. Maintenant, pour les potentialités ouvertes des technologies, la question centrale en est l'appropriation, par les citoyens. Il existe une appropriation à vocation économique : une question d'emplois, de développement et de création de richesse. Ce sont alors en général les entrepreneurs qui s'en emparent. Après, il y a l'appropriation sociale qui n'a pas de visée économique : on se l'approprie pour développer les relations interpersonnelles, et éventuellement sauver la planète en péril. Enfin, il peut y avoir des appropriations « conformes » ou des appropriations « détournées ». Les agents qui utilisent la technologie s'en servent soit telle qu'elle a été conçue, dans un usage conforme, soit ils la détournent pour en faire totalement autre chose par rapport à ce que les concepteurs avaient prévu. On voit bien que ces questions qui portent à la fois sur la matrice du développement, de la technologie, et celle du territoire, sont quand même au cœur des questions sur la démocratie. On voit bien que le rapport entre la technologie et le territoire, selon la modalité adoptée, est intéressant pour la définition de ce que l'on appelle le « citoyen actif ». Mais, va-t-on vraiment accepter que les citoyens disent ce qu'ils veulent, et va-t-on vraiment accepter ce qu'ils demandent ? Le vrai enjeu à mon sens, crucial pour la démocratie, c'est l'enjeu de l'autonomie des personnes.



Colloque

Débattre des technologies : un enjeu territorial ?

Jeudi 5 novembre 2015 de 9h à 18h

Immeuble Jacques Chaban-Delmas - Salle Victor Hugo
101 rue de l'Université, 75007 Paris

Coordination scientifique : Christine Barats, université Paris Descartes Sorbonne, ISCC
christine.barats@cnrs.fr

organisé par

l'Institut des sciences
de la communication
(CNRS/Paris-Sorbonne/UMPC)



www.iscc.cnrs.fr

Décider ensemble



www.deciderensemble.com

l'Institut des hautes
études pour la science et la
technologie (IHEST)



www.ihest.fr